



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA VENDÉE

La Roche-sur-Yon, le 19 mars 2020

Urgence sanitaire

Le préfet

à

Mesdames et Messieurs les chefs
d'entreprise

- s/c de Madame et Messieurs les sous-préfets
- en communication à Madame la présidente de l'association des maires et présidents des communautés de Vendée
- Monsieur le président de la CCI de Vendée

- ARS PDDL - Zone Ouest

Objet : recensement et mise à disposition de l'ensemble des stocks de masques chirurgicaux et FFP2 ainsi que des solutions de gel hydroalcoolique

Annexes : 3 documents
1 tableau

Au regard de la situation sanitaire exceptionnelle liée à l'épidémie du coronavirus – covid19, et sur sollicitation du directeur territorial de l'ARS en Vendée, j'ai décidé de procéder au recensement de l'ensemble des masques de type chirurgicaux et FFP2 disponibles dans vos entreprises.

De la même façon, j'ai décidé de procéder au recensement des solutions de gel hydroalcoolique dont les références figurent en annexe de ce courrier et qui m'ont été transmises par la DT ARS.

Je sollicite par ailleurs, une mise à disposition immédiate de l'ensemble de ces équipements au profit des établissements et professionnels de santé mobilisés depuis plusieurs semaines.

Aussi, je vous demande de faire retour sans délai et par mail, du tableau ci-joint qui recensera le nombre de masques (même si périmés) et de gel hydroalcoolique disponibles que vous voudrez bien mettre à disposition. Vous préciserez également le conditionnement, l'adresse du lieu de stockage, puis vous m'adresserez les coordonnées du référent à contacter.

Vous voudrez bien faire retour de ces éléments à l'adresse suivante :
pref-stock-covid19@vendee.gouv.fr

Je vous rappelle l'impérieuse nécessité d'avoir une gestion coordonnée de ces équipements au profit des personnels et professionnels départementaux prioritaires.

Je vous remercie pour votre contribution dans la gestion de cette crise.

Le préfet

Benoît BROCARD